



MAROCLEAR

Rapport Annuel 2000

23/29
3655/2943
3658/311785
3761/307226
1/31178

Rapport Annuel 2000

23/24
3655/2943
3658/31178
3761/307826
1/31178

23 | 292
3655 | 2963
3658 | 3117
3761 | 3072
1 | 31



MESSAGE DU PRESIDENT

Avec la globalisation croissante des marchés financiers, les flux internationaux de capitaux sont devenus d'une extrême volatilité; ils migrent volontiers d'une place financière à l'autre, au gré des recommandations des analystes et des fluctuations de la perception que quelques géants de la gestion de portefeuille peuvent avoir de l'attractivité de tel ou tel espace économique.

Cette volatilité du capital a pour corollaire une plus forte vulnérabilité de toutes les places financières, aussi importantes soient-elles. Dès que dans un espace donné, les rendements boursiers s'effritent, que la conjoncture économique se retourne ou que le contexte socio-politique se dégrade, les flux de capitaux ne tardent pas à s'inverser, provoquant une déstabilisation du marché et souvent, de l'économie dans son ensemble. Bien entendu, ce risque de déstabilisation est d'autant plus fort que la capitalisation boursière est faible et le marché illiquide, comme c'est souvent le cas sur la plupart des places émergentes ou pré-émergentes.

En dépit de cela, le Maroc ne remet absolument pas en cause l'option faite depuis longtemps de l'ouverture et de l'intégration dans l'économie mondiale. Bien au contraire, il ambitionne de tirer le meilleur avantage de la globalisation et drainer une part croissante des flux internationaux de capitaux de façon à accélérer son développement.

Les risques inhérents à la globalisation sont réels et impossibles à éviter, sauf à se murer derrière le protectionnisme et donc à se priver des avantages que les flux internationaux de capitaux peuvent procurer. Mais il est possible, et beaucoup de pays y parviennent avec succès, d'intégrer ces risques, de les gérer.

La meilleure façon, peut-être la seule, d'y parvenir consiste à faire en sorte que l'environnement Maroc soit suffisamment attractif pour que les capitaux y

affluent et qu'ils s'y maintiennent. Au-delà de la préservation de la viabilité du cadre macro-économique global, de la modernisation du corpus législatif, de la consolidation de l'appareil judiciaire, cela passe par le renforcement de la gouvernance de nos entreprises et l'amélioration de la qualité de l'information financière qu'elles diffusent. Mais cela passe aussi par la mise en oeuvre de règles d'organisation et de fonctionnement du marché financier qui garantissent aux investisseurs intégrité, transparence et sécurité.

C'est dans cette logique qu'il faut situer la mise en place de Maroclear en tant que dépositaire central, organisme de clearing et agence de codification tout à la fois.

Créé depuis 1997 seulement, Maroclear est devenu très rapidement une pièce essentielle de l'édifice institutionnel nécessaire au bon fonctionnement de notre marché financier. Maître d'œuvre d'une transition vers la dématérialisation des titres parfaitement maîtrisée, Maroclear apporte aujourd'hui la dernière main à un système de règlement contre livraison qui répond aux meilleurs standards internationaux en matière de dénouement des transactions.

Cette dernière question est extrêmement importante, car si les gestionnaires de portefeuille continuent d'être guidés pour l'essentiel par la recherche de rendements plus élevés et par une volonté de diversification de leurs actifs, force est de constater que dans leurs évaluations des différentes places financières, ils attachent depuis quelques années un intérêt grandissant aux procédures de back-office et plus particulièrement, à la qualité et à la sécurité du processus de dénouement.

Fathallah Oualalou

2000



23 / 292
3655 / 2963
3658 / 31178
3761 / 3072
1 / 31

Conseil d'Administration

Président

Fathallah OUALALOU

Vice-Présidents

Mohamed SEQAT
Bank Al-Maghrib

Othman BENJELLOUN
BMCE

Administrateurs

Khalid KADIRI
CDG

Abdelaziz ALAMI
BCM

Hamza KETTANI
La Marocaine-Vie

Roukia BOUTALEB
Bank Al-Maghrib

Mohamed TAZI
Direction du Trésor

Rachid OUALI ALAMI
Bourse des Valeurs de Casablanca

Commissaire du Gouvernement

Faouzia ZAABOUL
Direction du Trésor

Direction Générale

Directeur Général

Youssef ALLAL ALBAKHTI

Secrétaire Général

Rachid HABOUB

Commissaire aux comptes

Cabinet ALMECHATT
Price Waterhouse Coopers

LE RÉGIME DE L'INSCRIPTION EN COMPTE : UN MODE DE DÉTENTION ET DE CIRCULATION DES TITRES PARFAITEMENT INTÉRIORISÉ

Il y a deux ans à peine, la dématérialisation était devenue une obligation légale. Aujourd'hui, elle est, pour ainsi dire, entrée dans les mœurs. Emetteurs, intermédiaires financiers et investisseurs ont intégré d'autant plus rapidement et facilement les contraintes de ce nouveau mode de détention qu'ils ont pu en apprécier tous les avantages, à savoir : sécurité, facilité de transmission, traçabilité, etc.

Mené graduellement de façon à lisser la charge de travail pour les intervenants de marché mais aussi et surtout pour leur ménager le temps nécessaire à l'adaptation de leurs procédures organisationnelles et de leurs applicatifs, le processus de dématérialisation couvre désormais l'ensemble du périmètre des valeurs tel qu'il avait été délimité par le législateur ; en effet, au cours de l'année 2000, la dématérialisation des actions cotées a été menée à son terme et celle des OPCVM entamée.

Les actions cotées à la bourse de Casablanca

Avec l'admission de la toute dernière action cotée, en l'occurrence WAFABANK, intervenue finalement au mois de mai 2000, c'est désormais l'intégralité de la cote de la Bourse des valeurs de Casablanca qui est soumise au régime de la dématérialisation.

Pour mémoire, il est utile de rappeler que cette admission avait été reportée à plusieurs reprises, à la demande de l'émetteur concerné, celui-ci ayant souhaité procéder au préalable à une modification statutaire relative à la forme juridique de ses actions. En effet, de "valeur exclusivement nominative" (VEN), WAFABANK a été transformée en "valeur occasionnellement nominative" (VON), cette conversion ayant grandement facilité l'apurement des suspens de livraison anciens accumulés depuis plusieurs années sur cette valeur qui compte parmi les plus liquides de la Place.

Autre élément qui mérite d'être signalé, l'introduction en bourse de la valeur MANAGEM au mois de juillet, ce qui porte à 55 le nombre des actions cotées admises aux opérations de MAROCLEAR à fin 2000, ce chiffre ne tenant pas compte des trois "deuxièmes lignes" qui continuent d'être gérées sur les valeurs BNDE, Auto-Hall et Fertima.

Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières

Les OPCVM constituent la dernière vague du programme des admissions aux opérations de MAROCLEAR. Sur la bonne centaine de lignes recensées, 27 ont été prises en charge dès le printemps 2000 ; il s'agit en l'occurrence des SICAV et Fonds Communs de Placement émis par BMCI Gestion, CD2G et MSIN.

Pour les autres, le planning d'admission arrêté avec les représentants de la profession a malheureusement subi plusieurs contretemps avant d'être finalement retardé pour laisser place à d'autres chantiers ayant un degré de priorité plus élevé.

Néanmoins, l'admission de l'intégralité des OPCVM agréés au Maroc demeure un des objectifs à réaliser à très court terme, car au-delà de la nécessité impérieuse de faire respecter une obligation légale, MAROCLEAR est tout à fait acquis à l'idée que, en affranchissant et les émetteurs et les investisseurs de certaines entraves inhérentes au seul mode de souscription/rachat actuellement possible (souscriptions/rachats internes), l'admission est de nature à conférer aux OPCVM un attrait supplémentaire en tant qu'instrument de mobilisation de l'épargne.

LE RÉSEAU DE TÉLÉTRANSMISSION : MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME AUX FONCTIONNALITÉS ÉVOLUTIVES

La télétransmission, un chantier structurant

C'est sans doute là le chantier le plus structurant pour la place financière de Casablanca et ce, à plus d'un titre.

Tout d'abord, parce que l'abandon d'un mode de circulation de l'information fondé sur l'acheminement de documents sur support-papier a des implications très fortes en termes de réorganisation des procédures des back-offices de tous les intervenants.

Ensuite, parce que l'utilisation d'un réseau de télétransmission comme vecteur d'acheminement d'instructions destinées à être intégrées dans un système de dénouement est synonyme de standardisation (fichiers répondant à des formats spécifiques bien précis) et de rigueur (respect scrupuleux des plages horaires dédiées à chacun des cycles de traitement).

Enfin, parce qu'en permettant de véhiculer plus rapidement l'information, notamment celle qu'ont à échanger négociateurs et dépositaires dans le cadre de leurs diligences post-négociation, la télétransmission offre en fait à la Place le socle technique sur lequel viendra se greffer tout le processus de règlement contre livraison qu'il est envisagé de mettre en œuvre très prochainement pour les transactions de bourse.

Une infrastructure aux fonctionnalités diverses

MAROCLEAR s'est doté de toute l'infrastructure nécessaire pour permettre au réseau de télétransmission de fonctionner dans de bonnes conditions de fiabilité et de sécurité.

Les fonctionnalités qu'il sera possible d'offrir à travers celle-ci sont diverses et variées , à savoir:

- Gestion des échanges de fichiers entre MAROCLEAR d'un côté, la Bourse de Casablanca et Bank Al-Maghrib de l'autre ;
- Gestion des avis d'opérés et des acceptations/refus émis par les intermédiaires financiers dans le cadre de la filière bourse ;
- Prise en charge des instructions de règlement livraison émises dans le cadre du marché de gré à gré ;
- Téléchargement des référentiels "valeurs et affiliés", des relevés comptables périodiques, des avis aux affiliés, etc...

Il est évident que toute cette palette de fonctionnalités ne sera pas offerte aux affiliés d'un seul tenant. Conformément à un planning de montée en charge étalé sur la période 2000-2001, le réseau sera activé module par module, après une batterie de tests techniques et fonctionnels, lesquels seront systématiquement suivis de phases de simulations générales.

Pour le volet "documents comptables", la phase dédiée aux tests a été achevée en 2000 et il est envisagé qu'à très brève échéance, certainement dès le début de l'année prochaine, tous les relevés comptables actuellement mis à disposition des affiliés sur support-papier puissent être accessibles via le réseau pour consultation et édition à distance.

Pour tous les autres volets, il est retenu comme objectif une mise en production courant 2001.

LE RÈGLEMENT CONTRE LIVRAISON POUR LES TRANSACTIONS DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ : UN SYSTÈME BIEN RODÉ

Mises en place dès l'été 1999, c'est-à-dire simultanément avec la prise en charge des bons du Trésor, les procédures adoptées pour le dénouement des transactions réalisées sur le marché de gré à gré ont largement fait la preuve de leur efficacité.

Fondées sur un dispositif simple qui intègre et le cycle "appariement" et le cycle "dénouement", ces procédures ont permis à MAROCLEAR d'asseoir un véritable règlement contre livraison qui a accompagné très utilement la montée en régime du marché secondaire des bons du Trésor constatée durant l'année 2000.

En relation avec le développement de ce marché et pour tirer avantage des potentialités techniques qu'offre l'infrastructure de télétransmission qui vient d'être mise en place, MAROCLEAR envisage d'ores et déjà d'offrir à ses affiliés intervenant dans la filière de gré à gré des fonctionnalités nouvelles, telles la saisie on-line de leurs instructions et ce, vraisemblablement dès l'année à venir.

LA MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES DE RÈGLEMENT CONTRE LIVRAISON POUR LES OPÉRATIONS DE BOURSE : PROCHAINE ÉTAPE DANS LE PROCESSUS DE SÉCURISATION DU MARCHÉ

Le projet de règlement-livraison pour la filière bourse est incontestablement le chantier qui a le plus mobilisé les énergies depuis 1998, date du démarrage de la dématérialisation des titres au Maroc.

C'est aussi, et de loin, celui qui s'est avéré le plus difficile à conduire, du fait non seulement de sa complexité au plan technique, mais aussi et surtout du nombre important et de la diversité des intervenants qui sont directement impliqués dans sa réalisation.

En effet, établir des procédures régissant toute la phase post-négociation est une affaire de Place : tous les professionnels des titres, tous les organismes intervenant dans la filière bourse ont été associés étroitement à leur conception et à leur validation.

Fondée sur le principe du règlement contre livraison en J + 3 et appuyée par un dispositif de rachat/revente automatique en cas de défaillance de l'une des parties, la configuration finalement retenue est en tous points conforme aux standards internationaux en la matière.

Le schéma général fait l'unanimité et aussitôt que les quelques préalables d'ordre technique qui sont encore posés auront été levés (mise en production du réseau de télétransmission, codification de la relation dépositaires-négociateurs, fonctionnement de la chambre de compensation, etc.), sa mise en œuvre pourra intervenir dans de bonnes conditions.

LE RÈGLEMENT CONTRE LIVRAISON POUR LES TRANSACTIONS DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ : UN SYSTÈME BIEN RODÉ

Mises en place dès l'été 1999, c'est-à-dire simultanément avec la prise en charge des bons du Trésor, les procédures adoptées pour le dénouement des transactions réalisées sur le marché de gré à gré ont largement fait la preuve de leur efficacité.

Fondées sur un dispositif simple qui intègre et le cycle "appariement" et le cycle "dénouement", ces procédures ont permis à MAROCLEAR d'asseoir un véritable règlement contre livraison qui a accompagné très utilement la montée en régime du marché secondaire des bons du Trésor constatée durant l'année 2000.

En relation avec le développement de ce marché et pour tirer avantage des potentialités techniques qu'offre l'infrastructure de télétransmission qui vient d'être mise en place, MAROCLEAR envisage d'ores et déjà d'offrir à ses affiliés intervenant dans la filière de gré à gré des fonctionnalités nouvelles, telles la saisie on-line de leurs instructions et ce, vraisemblablement dès l'année à venir.

LA MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES DE RÈGLEMENT CONTRE LIVRAISON POUR LES OPÉRATIONS DE BOURSE : PROCHAINE ÉTAPE DANS LE PROCESSUS DE SÉCURISATION DU MARCHÉ

Le projet de règlement-livraison pour la filière bourse est incontestablement le chantier qui a le plus mobilisé les énergies depuis 1998, date du démarrage de la dématérialisation des titres au Maroc.

C'est aussi, et de loin, celui qui s'est avéré le plus difficile à conduire, du fait non seulement de sa complexité au plan technique, mais aussi et surtout du nombre important et de la diversité des intervenants qui sont directement impliqués dans sa réalisation.

En effet, établir des procédures régissant toute la phase post-négociation est une affaire de Place : tous les professionnels des titres, tous les organismes intervenant dans la filière bourse ont été associés étroitement à leur conception et à leur validation.

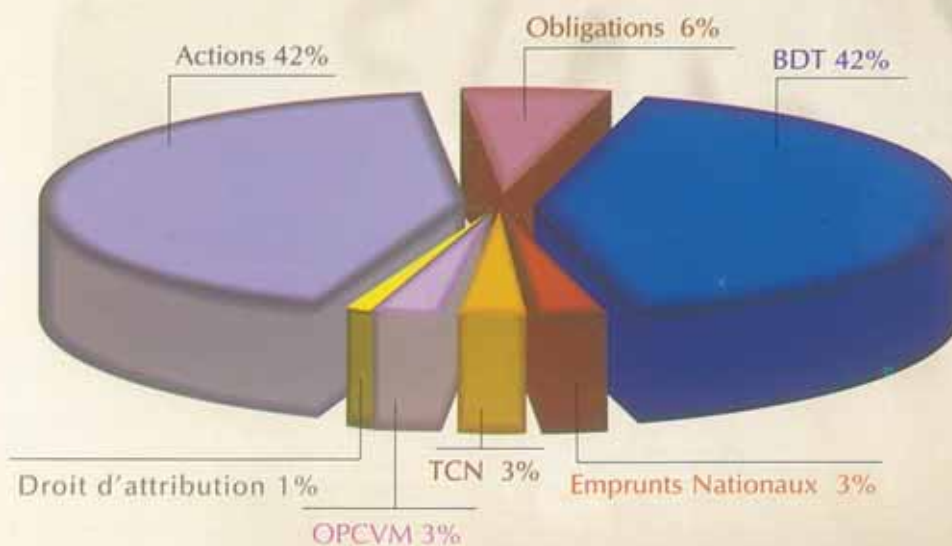
Fondée sur le principe du règlement contre livraison en J + 3 et appuyée par un dispositif de rachat/revente automatique en cas de défaillance de l'une des parties, la configuration finalement retenue est en tous points conforme aux standards internationaux en la matière.

Le schéma général fait l'unanimité et aussitôt que les quelques préalables d'ordre technique qui sont encore posés auront été levés (mise en production du réseau de télétransmission, codification de la relation dépositaires-négociateurs, fonctionnement de la chambre de compensation, etc.), sa mise en œuvre pourra intervenir dans de bonnes conditions.

3. La capitalisation de la conservation des titres

Type de valeur	Comptes Courants	Quantité (En milliers de titres)	Capitalisation (En millions de titres)
Actions	1 419	197 719	118 113
Droit d'attribution	984	27 931	2 444
Obligations	501	7 019	16 275
Emprunts Nationaux	440	533	6 966
Bons du Trésor	1 703	441	116 357
TCN			
- Bons de Sociétés de Financement	404	20	4 943
- Certificats de Dépôt	251	15	3 731
OPCVM	76	3 240	7 776
Total	5 778	236 918	276 605

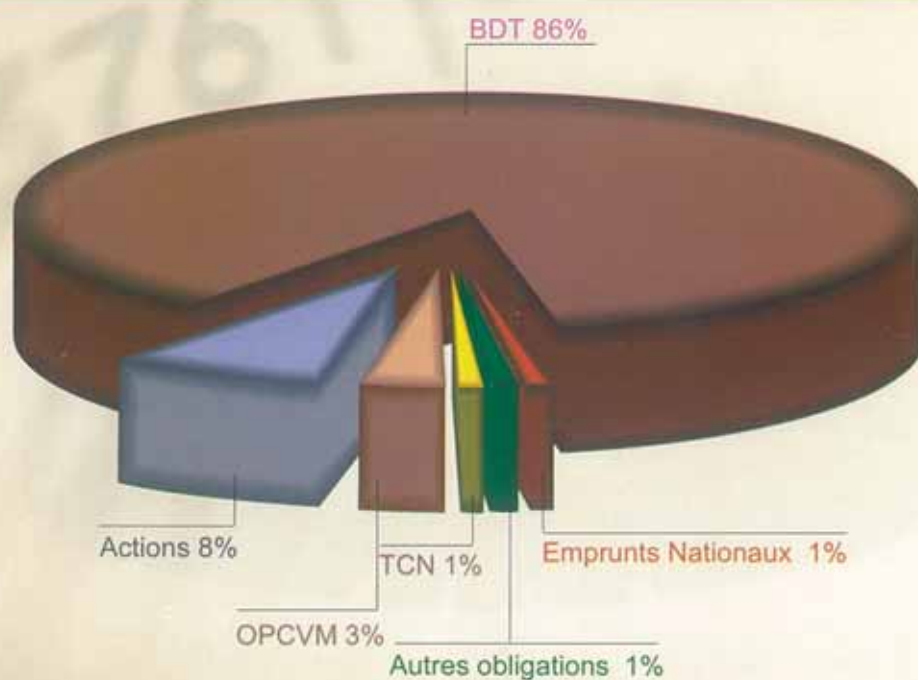
Données arrêtées au 31/12/2000



4. Les mouvements dénoués

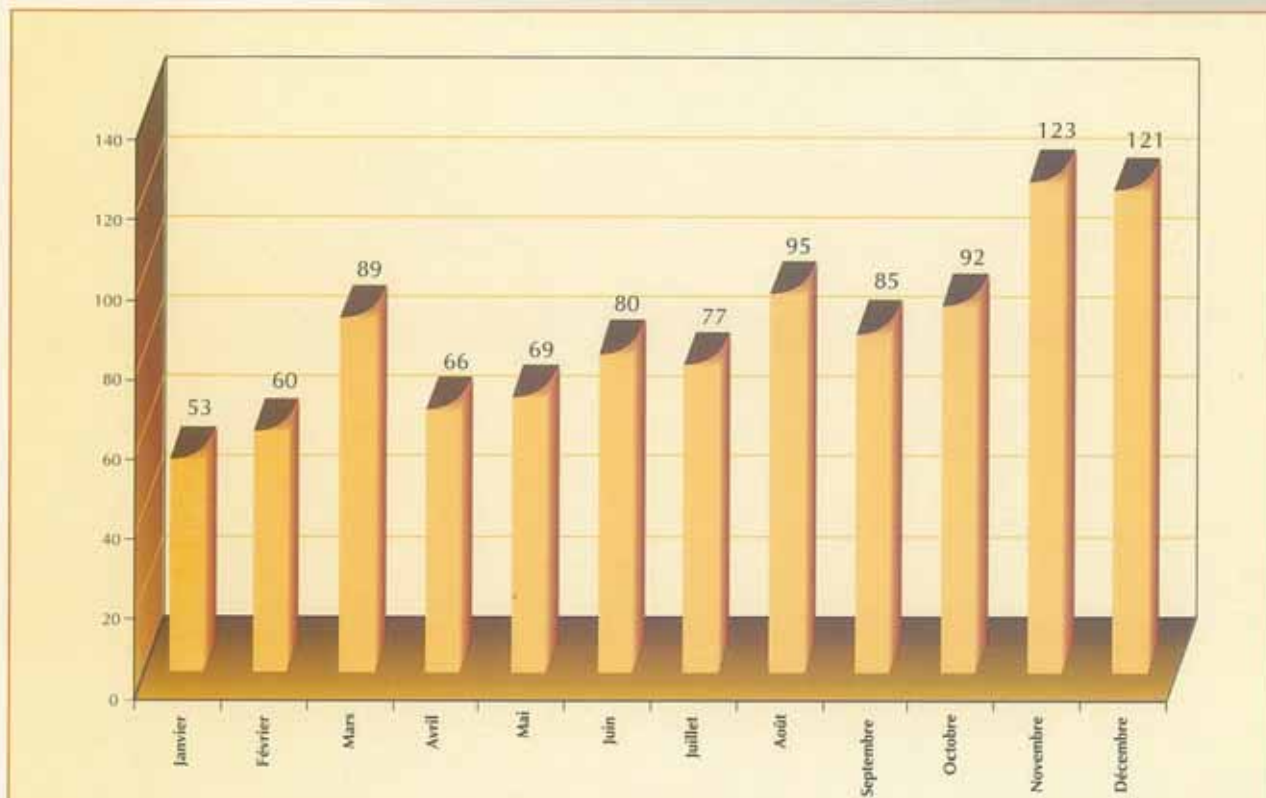
Type de valeur	Total Mouvements	Total Titres	Valorisation moyenne quotidienne (en DH)
Actions	72 077	171 175 000	447 705 000
Autres Obligations	64	1 425 000	66 389 600
Emprunts Nationaux	657	260 000	40 456 000
Bons du Trésor	21 404	4 371 000	5 048 845 000
TCN	745	47 000	54 195 000
OPCVM	563	7 948 000	176 658 000
Autres	14 040	555 301 000	11 850 000
Total	109 550	740 527 000	5 846 098 000

Données arrêtées au 31/12/2000

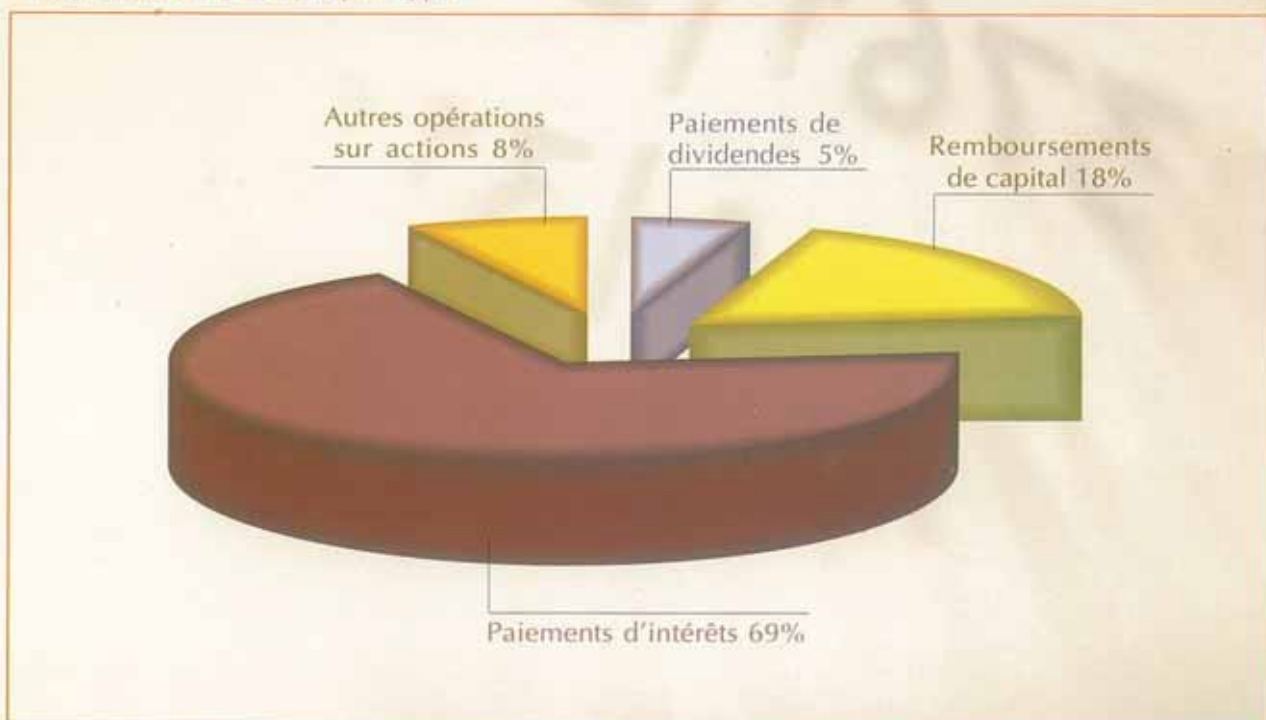


5. Les opérations sur titres

- Evolution du nombre d'opérations sur titres durant l'année 2000 -



- Répartition des OST, par type -



23	29
3655	2963
3658	3117
3761	3073
1	13

Annexes

23 / 29
3655 / 2963
3658 / 3117
3761 / 307
1 / 3

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2000 AU 31 DECMEBRE 2000

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société MAROCLEAR au 31 décembre 2000, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 34.033.615 DH, dont un bénéfice de 5.077.881 DH, sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société MAROCLEAR au 31 décembre 2000 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 juin 2001

Abdelaziz ALMECHATT
Commissaire aux Comptes



23/29
 3655/2943
 3658/3117
 761/30
 1/33

BILAN DE L'EXERCICE 2000

[En DH]

<i>Actif</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements et provisions</i>	<i>Montant net</i>
Immobilisations en non valeur	2 804 780	2 723 483	81 297
Immobilisations incorporelles	4 707 707	2 784 996	1 922 710
Immobilisations corporelles	7 295 639	2 505 752	4 789 887
Immobilisations financières	19 959	-	19 959
Actif circulant	15 392 977	-	15 239 977
Titres et valeurs de placement	21 101 729	-	21 101 729
Trésorerie-actif	507 908	-	507 908
Total Actif	51 830 699	8 167 231	43 663 467

<i>Passif</i>	<i>Montant net</i>
Capitaux propres	29 442 672
Capital social	20 000 000
Report à nouveau	4 137 635
Réserve légale	227 156
Autres réserves	-
Résultat net de l'exercice	5 077 881
Capitaux propres assimilés	4 590 943
Subvention d'investissement	1 496 880
Provision pour investissement	3 094 063
Dettes du passif circulant	9 629 852
Trésorerie-Passif	-
Total Passif	43 663 467

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2000

[En DH]

<i>Nature</i>	<i>Montant</i>
Produits d'exploitation	21 628 729
Charges d'exploitation	15 104 672
Résultat d'exploitation	6 524 057
Produits financiers	1 986 573
Charges financières	944
Résultat financier	1 985 629
Résultat courant	8 509 686
Produits non courants	1 677 033
Charges non courantes	2 234 631
Résultat non courant	-557 598
Résultat avant impôt	7 952 088
Impôt sur les résultats	2 874 207
Résultat net comptable	5 077 881
Total des produits	25 292 336
Total des charges	20 214 454
Résultat Net	5 077 881

2008-2009

23/29

3655/2963

3658/3117

3761/301

1/31

Répertoires

Répertoires des affiliés et des valeurs

et des valeurs

3655 | 3117E

3658 | 3117E

3761 | 30782E

1 | 3117E

23 / 29
3655 / 2943
3658 / 3117
3761 / 3070
1 / 31

AFFILIES DE MAROCLEAR

BANQUES

Bank Al-Maghrib
Abn Amro Bank
Arab Bank
Banque Centrale Populaire
Banque Commerciale du Maroc
Bmce
Bmci
Bmao
Bnde
Caisse Nationale de Crédit Agricole
Casablanca Finance Markets
Citibank
Crédit du Maroc
Crédit Immobilier et Hôtelier
Fonds d'Equipement Communal
Médiafinance
Société Générale Marocaine de Banques
Société Marocaine de Dépôt et Crédit
Wafabank

SOCIETES DE BOURSE

Abn Amro Securities
Al Wassit
Attijari Intermédiation
BMCI Bourse
Casablanca Finance Intermédiation
City Bourse
Crédit du Maroc Capital
Eurobourse
Maroc Services Intermédiation
Maroc Inter-Titres
Safabourse
Sogebourse
Somacovam
Upline Securities
Wafabourse

AUTRES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Caisse de Dépôt et de Gestion
Trésorerie Générale du Royaume
Euroclear France

EMETTEURS

Acred
Afriquia Gaz
Agma-Lahlou Tazi
Aluminium du Maroc
Auto-Hall
Auto-Nejma
Balima
Banque Commerciale du Maroc
Bmce
Bmci
Bmci Cash

Bmci Epargne Croissance
Bmci Epargne Obligations
Bmci Epargne Valeurs
Bmci Fonds
Bmci Leasing
Bmci Trésorerie
Bnde
Berliet Maroc
Branoma
Brasseries du Maroc
Carnaud Maroc
Cdg Barid
Cdg Izdihar
Cdg Prevoyance
Cdg Tawfir
Cdg Trésorerie
Cd2g
Centrale Laitière
Ciments du Maroc
Cior
Cosumar
Crédit du Maroc
Crédit Immobilier et Hôtelier
Crédor
Ctm-SA
Diac Equipement
Diac Salaf
Eqdom
Fertima
General Tire Maroc
La Marocaine-Vie
Lafarge Ciments
Le Carton
Lesieur
Lgmc
Longoméтал
Maghreb Oxygène
Maghrébaïl
Managem
Maroc-Leasing
Msin Gestion
Nexans Maroc
Ona
Oulmès
Papelera de Tetuan
Promopham
Rebab Company
Samir
Sicav Maroc Croissance
Société Chérifienne d'Engrais
Société Métallurgique d'Imiter
Société Nationale d'Investissement
Sofac Crédit
Sofafic
Sonasid
Tasliif
Wafa Assurance
Wafabank
Zellidja

VALEURS ADMISES AUX OPERATIONS DE MAROCLEAR

ACTIONS COTEES

<i>Acred</i>	<i>General Tire Maroc</i>
<i>Afrikaia Gaz</i>	<i>La Marocaine-Vie (ven)</i>
<i>Agma-Lahlou Tazi</i>	<i>La Marocaine-Vie (von)</i>
<i>Aluminium du Maroc</i>	<i>Lafarge Ciments</i>
<i>Auto-Hall</i>	<i>Le Carton</i>
<i>Auto-Nejma</i>	<i>Lesieur</i>
<i>Balima</i>	<i>Lgmc</i>
<i>Banque Commerciale du Maroc</i>	<i>Longométal</i>
<i>Bmce</i>	<i>Maghreb Oxygène</i>
<i>Bmci</i>	<i>Maghrébaïl</i>
<i>Bnde</i>	<i>Managem</i>
<i>Berliet Maroc</i>	<i>Maroc-Leasing</i>
<i>Branoma</i>	<i>Nexans Maroc</i>
<i>Brasseries du Maroc</i>	<i>Ona</i>
<i>Carnaud Maroc</i>	<i>Oulmès</i>
<i>Centrale Laitière</i>	<i>Papelera de Tetuan</i>
<i>Ciments du Maroc</i>	<i>Rebab Company</i>
<i>Cior</i>	<i>Samir</i>
<i>Cosumar</i>	<i>Société Chérifienne d'Engrais</i>
<i>Crédit du Maroc</i>	<i>Société Métallurgique d'Imiter</i>
<i>Crédit Immobilier et Hôtelier</i>	<i>Société Nationale d'Investissement</i>
<i>Crédor</i>	<i>Sofac Crédit</i>
<i>Ctm-SA</i>	<i>Somafic</i>
<i>Diac Equipement</i>	<i>Sonasid</i>
<i>Diac Salaf</i>	<i>Taslif</i>
<i>Eqdom</i>	<i>Wafa Assurance</i>
<i>Fertima</i>	<i>Wafabank</i>
	<i>Zellidja</i>

OBLIGATIONS

Crédit Immobilier et Hôtelier, Banque Nationale pour le Développement Economique, Fonds d'Equipement Communal, Taslif, BMCI Leasing, Crédor et Promopharm

EMPRUNTS NATIONAUX

BONS DU TRESOR EMIS PAR ADJUDICATION

TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES

SICAV ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

BARÈME TARIFAIRE

[En DH]

Droit d'admission		
Catégorie	Tranche de Capitalisation	Tarif
Actions	Entre 0 et 100 millions de dirhams	0,75 ‰
	Entre 100 et 500 millions de dirhams	0,25 ‰
	Entre 500 millions et 1 milliard de dirhams	0,06 ‰
	Plus de 1 milliard de dirhams	0,01 ‰
Bons, Obligations et OPCVM	Entre 0 et 100 millions de dirhams	0,075 ‰
	Entre 100 et 500 millions de dirhams	0,025 ‰
	Entre 500 millions et 1 milliard de dirhams	0,006 ‰
	Plus de 1 milliard de dirhams	0,001 ‰

Conservation	
Catégorie	Tarif Annuel
Actions	0,05 ‰
Droits d'attribution	0,025 ‰
Bons, TCN et obligations	0,03 ‰
OPCVM	0,015 ‰ (Monétaires)
	0,020 ‰ (Autres)

Comptes courants	
Catégorie	Tarif Annuel/Compte
Toutes valeurs	300
Droits et coupons	200
Autres comptes courants	300

Comptes émission		
Catégorie	Tranche	Tarif Annuel/Compte
Actions et parts	-	4.000
Droits	-	2.000
Coupons de dividendes	-	1.000
Bons, obligations, TCN et autres titres de créance	50 premiers comptes	4.000
	A partir du 51 ^{ème} compte	2.000
Coupons d'intérêts	50 premiers comptes	1.000
	A partir du 51 ^{ème} compte	500

Mouvements	
Catégorie	Tarif Annuel/Ecriture
LCP de gré à gré	20
LCP filière bourse	5
Actions (hors SICAV)	10
Bons, obligations, TCN et autres (IFH)	5
Bons et obligations (Emetteurs)	2
OPCVM	Gratuit



MAROCLEAR

216, Bd Zerktouni - Casablanca
Tél.: (212) 22 48 49 49 L.G - Fax: 22 48 67 01
E.mail: mbox@maroclear.co.ma